

La Présidente de Nantes Université,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2025 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des techniciens de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J, emploi-type Technicien·ne en gestion administrative, organisée par NANTES UNIVERSITÉ est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur EUDELINe Vincent, Ingénieur d'études classe normale, Président, Nantes Université, Nantes, Madame GUENEGO Martine, Attachée principale d'administration de l'État, Nantes Université, Nantes, Madame MAROLLEAU Patricia, Technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Nantes Université, Nantes.

Article 2 : La Directrice des ressources humaines et du dialogue social de Nantes Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 13 mai 2025.

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice des ressources humaines et du dialogue social
Signature calligraphique
Clotilde TONNERRE
le 19/05/2025 11:49:55 +02:00